



Les fondamentaux du conseil en mobilité pour l'insertion

Action de formation 2021

🔥 Contexte

Le conseil en mobilité pour l'insertion s'affirme comme la fonction pivot des parcours et actions de mobilité inclusive sur les territoires. Mob'In France souhaite accompagner les adhérents en régions et plus largement les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive dans la réflexion, la mise en place et le développement du conseil en mobilité sur leur territoire.

🔥 Public visé

Conseiller(e)s mobilité ou futur(e)s conseiller(e)s mobilité dans le cadre du développement de leurs compétences.

Tout acteur d'une structure intervenant ou souhaitant intervenir dans le champ de la mobilité inclusive souhaitant s'acculturer au conseil en mobilité pour l'insertion.

🔥 Objectif général

Acquérir un socle de connaissances et de compétences nécessaires à la pratique du conseil en mobilité pour l'insertion

🔥 Déroulé

Formation en présentiel organisée en 4 journées de 7 heures.

Les modules 1 et 2 se déroulent sur 2 jours, le module 3 se déroule sur 2 jours.

🔥 Méthodes et moyens pédagogiques

Toute méthode permettant la facilitation de l'apprentissage ; la méthode active est privilégiée.

Animation de la formation par deux professionnels expérimentés : un responsable de structure/plateforme de mobilité et un conseiller mobilité insertion.

Différentes mises en situations d'évaluation et d'accompagnement

Mise à disposition de ressources pédagogiques variées (méthodes, techniques, outils).

🔥 Animateurs de la formation

Cette formation est animée par un binôme « responsable plateforme de mobilité/conseil en mobilité insertion », expérimentés.

Ces animateurs ont participé à la construction de cette formation ou ont été formés à sa mise en œuvre.

Le développement des compétences des animateurs est assurée par la mise en place d'une animation pédagogique continue garantie par Mob'In France.

🔥 Contenu

Module 1 : le conseil en mobilité insertion dans son environnement

- La mobilité inclusive : une question sociétale, définition de la mobilité inclusive, le savoir/vouloir/pouvoir bouger, les publics, les concepts de base, les compétences pour savoir/vouloir/pouvoir bouger
- Le cadre législatif, institutionnel et local de la mobilité inclusive : les grands textes, la LOM, les autorités compétentes, l'écosystème de la mobilité inclusive les acteurs nationaux de la mobilité inclusive,
- Les plateformes de mobilité : des constructions territoriales, définition et principes d'une plateforme, l'accompagnement à la mobilité pour l'insertion : cœur de métier et spécificité des plateformes de mobilité

Module 2 : la fonction de conseiller en mobilité insertion

- Les représentations individuelles de la mobilité
- La connaissance des freins à la mobilité
- Les potentialités qui favorisent la mobilité des personnes accompagnées au-delà des représentations
- La fonction de CEMI : rôle, limites, missions, activités et compétences
- Problématiques traitées
- La plus value du conseil en mobilité insertion

Module 3 : Le conseil en mobilité au contact du public

- La définition avec la personne d'un parcours mobilité en cohérence avec son parcours d'insertion sociale ou professionnelle
 - La mobilité dans le parcours global, la relation tripartite
 - La notion de parcours mobilité
- L'évaluation de la situation de la personne pour définir un plan d'actions vers une mobilité cohérente avec son parcours d'insertion
 - L'information, la sensibilisation et la formation des prescripteurs
 - L'orientation par le référent social/professionnel
 - L'accueil et l'évaluation mobilité
 - L'outil diagnostic et l'analyse des informations recueillies
 - Le plan d'action mobilité et la contractualisation
- L'accompagnement de la personne dans son parcours mobilité
 - Les fondamentaux de l'accompagnement
 - Les situations d'accompagnement
 - Les techniques et outils de l'accompagnement mobilité
 - Les ressources mobilisables
 - Le bilan du parcours mobilité

🔥 Mise en place de la formation

Cette formation peut être mise en place dans le cadre des Mob'In régionaux et/ou en inter régions selon demandes. Une formation peut être mise en place à partir de 8 participants. Lieux et dates à déterminer avec chaque Mob'In région.

🔥 Budget pour 4 jours

En inter structures (minimum 8 participants)	Adhérent : 800 euros par participant Non adhérent : 1.000 euros par participant
En intra (Salarié.e.s d'une même structure, minimum 6 participants)	4.800 euros pour le groupe

Hors éventuels frais de déplacement et de séjour des participants

Ce coût peut être pris en charge dans le cadre du plan de formation de la structure et/ou du CPF.

🔥 Inscription et demande

Pour toute inscription ou demande relative à cette formation,

professionnalisation@mobin-solutions.fr

Pascal Grand, pilote axe professionnalisation Mob'In France, 06 16 99 90 29